



## **Dominantes : Quelle affectation en Locale**

**L'emploi d'équipier de renfort (EDR)** est un poste au choix. Il doit être mis en vœu numéro 1. Pour y prétendre, vous devez remplir la fiche de candidature jointe en annexe des documents transmis par votre direction d'affectation + fournir un CV

### **1 - Fiscalité personnelle :**

Au niveau local, la dominante fiscalité personnelle donne accès aux services et structures suivants :

- Service Impôts des Particuliers (SIP)
- Trésorerie Amendes
- Trésorerie Impôts
- Centre des Impôts Fonciers (CDIF)
- Service Publicité Foncière (SPF)
- Fiscalité Immobilière (FI)
- Pôle de contrôle et de revenus patrimoniaux (PCRP)
- Relation Publique
- SIPIE
- Services Communs
- Service De l'Enregistrement (SDE)

### **2 - Fiscalité professionnelle :**

Au niveau local, la dominante fiscalité professionnelle donne accès aux services et structures suivants :

- Service Impôts des Entreprises (SIE)
- Pôle de Recouvrement Spécialisé (PRS)
- Pôle Contrôle Expertise (PCE)
- Brigade De Vérification (BDV)
- Brigade de Contrôle et de Recherche (BCR)

### **3 - Gestion des comptes publics**

Au niveau local, la dominante Gestion des Comptes Publics donne accès aux services et structures suivants :

- Paieries Régionales
- Trésorerie Mixte
- Trésorerie Service Public Local (SPL)
- Trésorerie Hospitalière
- Trésorerie OPHP
- Paieries Départementales